

Le Serrissien

JUIN 2017

N°99

Fraternité

HÔTEL

DOSSIER

2014-2017 :
3 ans d'actions
pour vous

CULTURE

Saison 2017-2018
la culture décolle

CADRE DE VIE

Deux parkings plus
fonctionnels dans le Bourg

La Ville
de Serris
vous souhaite
un été
rafraîchissant

Serris
Val d'Europe



HORAIRES D'ÉTÉ

Du 3 juillet au 14 août 2017 inclus, les horaires d'accueil de l'Hôtel de Ville et du Centre Technique municipal seront les suivants :

- Le lundi : 13 h 00 - 17 h 00
(Instruction des demandes jusqu'à 16 h 45).
- Du mardi au vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 16 h 00
(Instruction des demandes jusqu'à 11 h 45 le matin et 15 h 45 l'après-midi).
- Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00
(Seul le service « État Civil » est ouvert le samedi matin, uniquement sur rendez-vous).

Rappel : les services « Accueil Famille » et « Social » ne sont ouverts que l'après-midi. Nous vous rappelons que les services « Urbanisme » et « Petite Enfance » ne reçoivent que sur rendez-vous.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) vous permet de faire surveiller votre résidence par la Police Municipale en cas d'absence prolongée, pour vos départs en vacances par exemple. Vous pouvez faire une demande d'OTV toute l'année.

Pour faire surveiller son logement, deux solutions :

- Inscrivez-vous en ligne en remplissant le formulaire dédié sur www.serris.fr, rubrique mes démarches.
- Rendez-vous au poste de Police Municipale de Serris au 12 rue Émile Cloud.

UNE FLEUR D'HONNEUR POUR SERRIS

Comme en 2015, Serris a été à nouveau récompensée par une fleur d'Honneur lors du Concours Départemental « Villes et Villages Fleuris » 2016.

Serris possède depuis de nombreuses années 3 fleurs au concours des « Villes et Villages fleuris ».



DES NOUVEAUTÉS SUR VOS LIGNES DE BUS

Pour mieux répondre à vos besoins, le STIF augmente son offre de transport. Des changements vont ainsi être opérés à compter du 10 juillet :

- Les lignes 34 et 32 vont être renforcées et mieux cadencées y compris en horaire d'été.
- Les lignes 25 et 47 sont créées. La première dans le but de compléter la ligne 34 et la deuxième pour renforcer la liaison Nord Sud de Val d'Europe.

ATTENTION : le caractère public des lignes 50 et 54 est abandonné, seuls les clients des hôtels pourront les utiliser.

Pour plus d'informations : www.valdeuropeagglo.fr



HÔTEL DE VILLE

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée Cedex 4
Tél. 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 (état civil uniquement)

Attention du 3 juillet au 14 août : horaires d'été

Courriel : contact@serris.fr

Site internet : www.serris.fr

Retrouvez Serris sur 

www.facebook.com/Ville.de.Serris

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 27 15

Courriel : police.municipale@serris.fr

Horaires d'accueil du public :

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au jeudi : 8 h 00 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 23 h 00
Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8 h 00 - 23 h 00
Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

2, boulevard Robert Thiboust - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 66 81 - Courriel : s-technique@serris.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Attention du 3 juillet au 14 août : horaires d'été

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Francis TSARAMANANA.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD. Photos : Service Communication, Toutenphoto, S2 Griff, Imag'in Serris, Pascal REIGNOUX. Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 2^{er} trimestre 2017
Impression : L'Artesienne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



« Être maire est une source de joie où chaque décision prise doit être la bonne. Alors à ceux qui pensent que c'est impossible, ceux-là sont priés de ne pas déranger ceux qui essaient ! »

est apparu essentiel de vous restituer, dans la plus totale transparence, le bilan complet de nos actions.

Être maire est une source de joie où chaque décision prise doit être la bonne. Alors à ceux qui pensent que c'est impossible, ceux-là sont priés de ne pas déranger ceux qui essaient !

La nouvelle saison de la Ferme des Communes évolue et témoigne une volonté affirmée d'ouverture au plus grand nombre en fédérant un public toujours plus large, diversifié, intergénérationnel. Nous nous réjouissons de la hausse de sa fréquentation depuis que nous avons repensé la programmation.

Le lancement de l'opération des « Journées à la mer pour 1 € » est plus qu'un succès : elle remporte votre adhésion. Vous serez plus de 500 à en profiter. Et notre jeunesse pourra profiter également des activités gratuites de « Bougez votre été » du 12 juillet au 20 août inclus.

Je félicite pareillement tous nos sportifs qui font rayonner la ville de Serris à l'extérieur : nos handballeurs (montée en N2), nos footballeurs et nos rugbymans. Bravo et merci à eux !

Enfin, vous découvrirez un focus sur l'Exposition Universelle de 2025 qui nous permettra d'être au rendez-vous de l'Histoire.

Vous aurez compris notre démarche, nous voulons faire de cet anniversaire de mi-mandat un moment particulier : celui d'élus qui rendent compte de leurs actions aux citoyens de leur ville.

Mes chers concitoyens,

On a l'habitude de dire que les collectivités locales sont des entreprises de services. Dans la mesure où une entreprise publie son rapport d'activité, la municipalité a pris le parti de faire de même : il faut rendre compte.

Notre bilan de mi-mandat retrace les actions et réalisations menées depuis 2014. En dépit d'une conjoncture économique défavorable, nous avons mené à bien nos projets tandis que d'autres sont en cours par une gestion quotidienne qui doit tenir compte de l'inflation des normes juridiques, réglementaires et administratives.

Notre projet est clair : celui d'une ambition collective pour rendre cette ville plus attractive, développer ses services publics et innover dans tous les domaines.

À l'heure où le doute et la défiance s'installent malheureusement trop souvent dans le dialogue entre les élus et les citoyens, il nous

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice-Président
de Val d'Europe agglomération

L'AGENDA DU MAIRE : MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

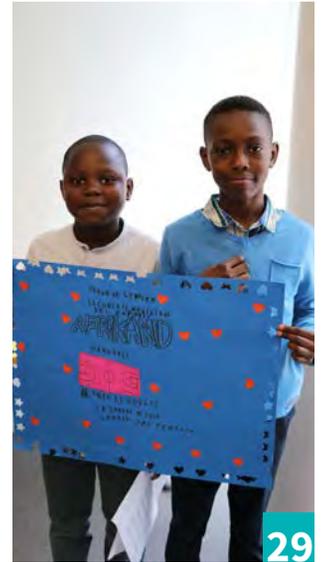
- **Lundi 24 avril** : Trophées 2017 du commerce, des services et du tourisme à la CCI.
- **Mercredi 26 avril** : Inauguration de l'extension du Centre Commercial Val d'Europe.
- **Lundi 8 mai** : Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.
- **Samedi 13 mai** : Diagnostic en marchant.
- **Jeudi 8 juin** : Speed business meeting à Chessy.
- **Vendredi 9 juin** : Réunion de quartier « Bourg ».
- **Samedi 10 juin** : Réunion de quartier « Centre urbain ».
- **Du 10 au 14 juin** : Voyage des Aînés aux Pays-Bas.
- **Mercredi 21 juin** : Pose de la première pierre du programme Victoria Park.

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Lundi 24 avril** : Visite de l'entrepôt Auchan à Serris.
- **Mardi 25 avril** : Commission travaux VEA.
- **Mardi 2 mai** : Présentation Esquisse Villas d'entreprise.
- **Mercredi 3 mai** : Réunion VEA sur le plan de mixité de Serris sur la bande de 50 m à la SDP.
- **Mercredi 3 mai** : Conseil d'administration EPA.
- **Mercredi 10 mai** : Réunion EPA sur la présentation des travaux de la ZAC du Pré de Claye en lien avec le boulevard circulaire.
- **Mercredi 10 mai** : Réunion EPA sur l'optimisation de la contribution complémentaire aux équipements publics.
- **Jeudi 11 mai** : Conseil communautaire VEA à Chessy.
- **Lundi 29 mai** : Conseil municipal.
- **Mercredi 31 mai** : Commission Développement Économique à VEA.
- **Jeudi 1^{er} juin** : Réunion sur les problématiques de transition énergétique, de ville durable, de mobilité électrique, d'éclairage public, sur les enjeux du territoire et de ses attentes vis-à-vis d'EDF.
- **Vendredi 2 juin** : Visite équipe Expo Universelle.
- **Mardi 6 juin** : Commission travaux VEA.
- **Mercredi 7 juin** : Visite du terrain pour les futurs Jardins Familiaux.
- **Jeudi 8 juin** : CEVE.
- **Jeudi 15 juin** : Conseil communautaire VEA à Coupvray.
- **Mercredi 21 juin** : Point mensuel EPA/Serris.
- **Mercredi 21 juin** : Réunion d'esquisse ZAC du Pré de Claye.

Agenda non exhaustif.

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P. 7 DOSSIER

2014-2017 : trois ans d'actions pour vous

P. 12 CULTURE

Une saison qui s'achève en beauté

Saison 2017-2018 : la culture décolle à Serris

P. 14 ASSOCIATIONS

L'Art de la peinture avec « Toile é moi »

P. 15 À L'HONNEUR

Une soirée caritative au profit des enfants

P. 16 À L'HONNEUR

Le Val d'Europe invite le monde en 2025

Zoom sur : Afrikan ID
La boîte française à l'honneur

P. 19 COUP D'ŒIL

Le HBCVE Champion de France de Nationale 3 !

Deux montées pour le VEFC
Un médaillé d'or aux paralympic's

P. 20 COUP D'ŒIL

Une nouvelle date pour une Foire aux greniers réussie
Deuxième sortie culturelle à l'attention des aînés
Initiation au Tai Chi

P. 22 COUP D'ŒIL

Nos aînés à la découverte des Pays-Bas

P. 23 ÉCONOMIE

L'extension du centre commercial inaugurée par Amir

La Cachette Secrète : un concept innovant reconnu

P. 24 CADRE DE VIE

En coulisses avec le service Urbanisme

P. 26 CADRE DE VIE

Règles à respecter pour un été serein - Fleurissement estival
Bienvenue au Belvédère
Un réseau de stations d'écomobilité ! - Taille des haies

P. 28 CADRE DE VIE

Deux parkings plus fonctionnels dans le Bourg

P. 29 DÉMOCRATIE LOCALE

Démocratie de proximité en images

P. 30 EXPRESSION POLITIQUE

Tribunes

P. 32 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



1 2 3 La très attendue chasse aux œufs a comblé les enfants, que ce soit dans le jardin de l’Hôtel de Ville pour les 0-4 ans ou au parc du centre urbain pour les 5-12 ans. **4** Le 30 avril dernier, le Challenge REVE a encore connu un beau succès. Tous les ans, au printemps, cette compétition rassemble les plus jeunes grimpeurs de la région (Microbe, Poussin et Benjamin). **5** Quartier en Fête fut l’occasion pour les voisins de se rencontrer et de partager un moment convivial comme a pu le constater Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller Municipal délégué à l’Animation de la Vie Locale. **6** L’Hôtel de Ville de Serris a reçu la première exposition de Marlène GILLET pendant un mois dont le vernissage a été orchestré par Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire à la Culture.



1 Philippe DESCROUET et Dominique BRUNEL ont visité l'entrepôt d'Auchan situé à Serris. Avec ses 52 000 m², cet entrepôt approvisionne les magasins Auchan de toute la région Île-de-France en produits de grande consommation. C'est près de 200 personnes qui travaillent sur ce site. **2 3** La commémoration du 8 mai a eu lieu au Monument aux Morts, puis à l'Hôtel de Ville, en compagnie des élus du Conseil municipal des Enfants, des associations ADAHMO, Résistance et du Souvenir Français, de l'Épide de Montry et des représentants des Pompiers et de la Police. **4** 3^e édition du Serris Running Challenge. Plus d'infos sur les prochaines éditions sur le groupe facebook/serrisrunningchallenge.



Photo : S2GRIFF



Photo : Pascal REIGNOUX



Concours photos : Serris en image

La ville de Serris organise un concours photo qui aura lieu à chaque parution du « Serrisien » et sur notre page Facebook « Ville. de. Serris ». Vous voulez participer ? Envoyez-nous à l'adresse communication@serris.fr votre photo en pièce jointe (1 seule photo par concours), accompagnée de vos nom, prénom et numéro de téléphone, ainsi que de l'endroit où la photo a été prise. La photo devra être en couleurs ou en noir et blanc, faire au minimum 1 Mo et avoir été prise à Serris. Plus d'informations sur le site internet www.serris.fr, rubrique actualités/informations. **Date limite d'envoi de votre cliché : mercredi 30 août 2017.**



Prix du jury : Michel PUIREUX



Prix du public : Natacha MACRA



2014-2017 : trois ans d'actions pour vous

Le 30 mars 2014, les Serrissiens ont élu majoritairement la liste « Ensemble pour Serris » qui s'inscrivait clairement dans la continuité de l'action de Denis GAYAUDON. L'actuelle majorité est fière de porter à votre connaissance l'ensemble de ses réalisations.

3 questions à Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Vice-Président de Val d'Europe agglomération

Quel bilan pouvez-vous tirer au niveau de votre équipe au bout de ces trois premières années de mandat ?

Je suis fier d'eux car ils donnent beaucoup de leur temps et s'investissent sans compter. De plus, dès notre première année de mandat, nous avons dû gérer le combat contre la commune nouvelle que nous avons gagné ensemble.

A chaque avancée dans l'exercice de notre mandat, chacun a pris la pleine mesure de son rôle et de ses missions dans le cadre de ses délégations. Tous ont gagné en maturité et en expérience assurant un renouvellement souhaité et souhaitable.

Je délègue désormais de plus en plus à mes élus qui peuvent à leur tour compter

sur une administration communale amplement renouvelée au fil de ces dernières années. Il a fallu construire et restructurer beaucoup de choses.

Qu'est-ce qui vous a motivé à présenter ce bilan de mi-mandat ?

Ce bilan de mi-mandat ne se veut pas être un bilan d'étape autosuffisant de nos réalisations. Il doit être un véritable temps d'informations avec les Serrissiens qui nous ont choisi de nous faire confiance. Il nous a permis d'analyser notre action de manière globale.

De ce point de vue, les « retours terrain » de la population sur le travail rendu sont très positifs. Et l'ensemble de nos objectifs généraux sont atteints.

Toutefois, dès la rentrée prochaine nous allons accentuer nos efforts sur le cadre de vie, le civisme à adopter pour le bien vivre de tous et une concertation avec les

parents et les directeurs d'école à propos des rythmes scolaires.

Que souhaiteriez-vous dire aux habitants de votre commune ?

Vous nous avez fait confiance et nous voulons faire de cet anniversaire de mi-mandat un moment particulier : celui d'élus qui rendent compte de leurs actions. Nos futurs échanges constructifs, en réunions de quartier, viendront renforcer ce point d'étape et préparer au mieux les trois prochaines années du mandat. Vous constaterez à la lecture de ce bilan de mi-mandat toute la mesure du travail accompli.

Pourtant, je n'oublie pas une chose, je ne suis rien sans vous et c'est ensemble que nous construisons le Serris de demain.



15 thèmes d'actions qui ont été à la base du programme politique que les Serrisiens ont approuvé.

01 Police Municipale : Proximité avec les habitants, présence sécurisante dans les quartiers, sécurité des abords des écoles.

Doublage des effectifs et des moyens, armement de la Police Municipale.

Renforcement des rondes et présence les soirs et week-ends sur le terrain par de l'îlotage, patrouilles pédestres et VTT, prise de contact avec la population.

Lancement du marché de vidéoprotection pour 53 caméras.

Multiplication des opérations conjointes entre les polices municipales et nationales.

Mise en place d'action de sensibilisation à la sécurité routière dans les centres de loisirs.

Poursuite de l'opération « Tranquillité vacances ».

Réaménagement des locaux du poste de la Police Municipale.

Radars pédagogiques sur le bourg et le centre urbain.

02 Enfance, Enseignement et Restauration : favoriser la réussite scolaire.

Enseignement : Création d'une classe TED pour enfants autistes.

Déploiement des actions numériques dans les écoles.

Mise en place d'un service minimum dans les écoles en cas de grève.

Signature d'une Charte des Atsem.

Partenariat renforcé pour la scolarisation d'enfants handicapés avec le Sessad.

Ouverture du 5^e groupe scolaire Pierre Perret.

Soutien à la réalisation de l'extension du lycée et au projet de campus universitaire Paris Est Marne-la-Vallée.

Enfance : Proposer un environnement ludique et éducatif pour le bien-être des enfants au travers de projets éducatifs.

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires (NAP puis TAP).

Création du Conseil Municipal des Enfants (CME).

La Fête des NAP et de l'Enfance.

Mise en place de rencontres parents animateurs sur les centres de loisirs.

Réorganisation des jeux dans les cours d'écoles.

Restauration : Changement du prestataire pour le bien-être des enfants.

03 Travaux et Cadre de Vie : Préserver un paysage urbain propre et de qualité et contribuer au bien-être des habitants et à l'image de la ville.

Rénovation totale du réseau d'éclairage public.

Mise en place de 3 zones prioritaires touristiques (place d'Ariane, place de l'Hôtel de ville et place de Saria).

Maintien de la régie volante (propreté) et création d'une astreinte week-end sur Serris.

Renforcement de la politique de fleurissement de la ville.

Implantation d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Travaux des garde-corps aux abords de Madeleine Renaud.

Extension du Centre Technique Municipal Réfections des parkings du Pressoir et de la rue de la Fontaine.

Restauration de la coulée verte.

Remise en état de la fontaine de la Mairie.

Mise en place d'un programme de gestion des espaces verts.



Place d'Ariane : dépose du muret central et reprise du marquage pour le dépose minute devant la gare RER.

Mise en place du système de feux tricolores/piétons au carrefour de la Place d'Ariane et Cours du Danube.

Acquisition de terrains pour le lancement des Jardins familiaux.

Mise aux normes des ralentisseurs au Boulevard du Champ du Moulin.

Programme complet en matière d'éclairage, de signalisation, de chicanes et des trottoirs sur les voies communales.

Rénovation du mobilier urbain (abris bus et de vélos).

04 Social : le social au cœur de notre action politique.

Mise en place d'une mutuelle communale.

Mise en place du ticket service.

Lancement du Pass' Eau.

Renforcement de l'action du CCAS.

Suivi optimal des familles en difficulté.

Aide aux devoirs avec le centre social intercommunal.

Participation de la Ville à « Octobre Rose ».

Accompagnement par le sport de personnes en rémission du cancer.

05 Petite Enfance : Plus de diversité dans les modes d'accueil.

3 forums sur les Modes d'Accueil de la Petite Enfance à destination des parents.

Augmentation de 9 berceaux pour Terre d'Éveil.

Un nouvel équipement pour le RAM communal à venir.

Ouverture prochaine d'une crèche privée « Les chaperons rouges » soit 24 places dans le Bourg.

Audit réalisé du service Petite Enfance pour optimiser l'organisation, les pratiques et le budget.

Expérimentation de l'accueil occasionnel dans 2 structures.

Création d'un conseil d'établissement et d'un règlement intérieur unique pour les crèches.

06 Culture : Porter une politique culturelle basée sur la diversité, l'échange et l'ouverture.

Lancement de la nouvelle programmation culturelle à la Ferme des Communes.

Introduction de la culture à l'opération « Bougez votre été ».

Les Stages mixtes culture/sport.

Des expositions plus fréquentes dans le

hall de l'Hôtel de Ville.

Une journée de la BD amplifiée.

07 Seniors : Redynamiser l'action en direction de nos seniors par la variété de services de proximité et de loisirs.

Création du Conseil des Aînés.

Voyages de 3 jours dédiés aux seniors et aux conjoints des ayants-droits. .

Augmentation de 20 % du budget consacré au colis et repas de Noël.

Une sortie à la journée offerte.

Mise en place et suivi du plan canicule.

La semaine bleue.

Sport Santé Aînés.

08 Aménagement et Urbanisme : Développement maîtrisé et harmonieux de la ville.

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Livraison de 294 logements à proximité de l'Hôtel de Ville.

Politique de préemption dans le bourg afin de conserver son caractère urbanistique.

Programmation des futurs équipements sur le mandat : 5^e groupe scolaire et du 5^e centre de loisirs.



Planification des projets « Plateau sportif » et « Maison des Jeunes ».

Début des travaux pour 417 logements à proximité du Parc Urbain et de l'école Pierre Perret.

Extension de 20 000 m² du Centre Commercial.

Construction du Greenwich (15 000 m² de surface commerciale).

Inauguration du Carré d'Art.

Ouverture prochaine d'un local associatif dans le centre urbain.

09 Développement Économique : dynamique, porteur d'emplois et de ressources.

Partenariat avec les commerces de bouche lors des événements de la ville.

Rachat de coques commerciales dans le Bourg.

Implantation de l'entrepôt BARJANE (Auchan) et FRITEC. Implantation future de SHENKER à venir.

Rencontres régulières avec des prospects et les futurs commerçants.

Marché de Noël (Toscane et Ariane).

Salon du Mariage.

Mise en place prochaine de la SIL.

Nouvelle politique concernant l'occupation des terrasses.

Mise en place des zones bleues pour permettre aux clients du Bourg de visiter les commerces.

10 Finances : Maîtrise des dépenses communales pour un maintien des services publics de qualité et accessibles au plus grand nombre.

Maintien des taux de fiscalité par le renforcement des demandes de subventions au Département, à la Région et à d'autres partenaires publics.

Optimisation et rationalisation des dépenses communales.

11 Numérique/Communication : Modernisation des services adaptés aux besoins des habitants en 3 volets : modernisation de l'action publique, l'éducation et le numérique, l'aménagement numérique du territoire.

Un nouveau site internet www.serris.fr

Début du déploiement de la fibre optique dans le bourg et le centre urbain.

Programme de Chromebooks dans les 5 groupes scolaires.

Modernisation de la maquette du journal municipal « Le Serrisien ».

Création d'une page Facebook de Serris (3 200 abonnés).

Augmentation des démarches administratives, du suivi et du paiement des services municipaux en ligne.

Extension de l'accès Internet dans les lieux publics (Câblage, WiFi et Internet dans les écoles et bâtiments communaux).

Achat de Progiciels pour les services « État Civil et Élections ».

Nouveaux supports de communication « Où manger à Serris ? », « Serris en chiffres » et le guide des associations.

12 Vie Associative et Animation : favoriser la rencontre, l'échange et la convivialité.

Lancement des illuminations de Noël et de ses animations dans toute la ville.

Les Journées à la Mer à 1 €.

Le Pacte Associatif Local pour la rentrée de septembre 2017.

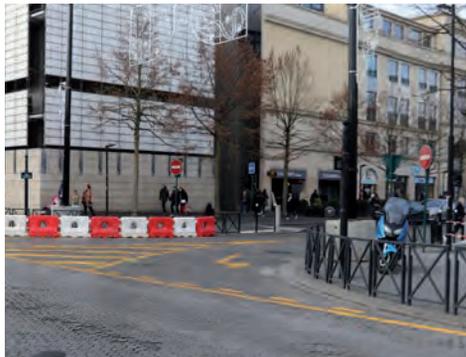
Les reconstitutions du 8 mai et ses 18 animations gratuites.

Le marché aux Fleurs.

Le Ciné Plein Air.

Des vœux à la population pour tous.

La Fête du Rugby.



La retransmission des matchs de l'Euro 2016 de football.

13 Jeunesse : Aider les jeunes à s'épanouir, à devenir citoyens et les accompagner vers l'autonomie.

Création des cérémonies de citoyenneté : remise de la carte d'électeur à 18 ans, formation et réception des délégués de classe, mentions Très Bien au Brevet des Collèges et au Bac.

Construction futur du Flow Parc en lien avec l'EPA et le CME.

Création du point infos au sein de la Maison des jeunes.

Partenariat accru avec la Maison du Lycéen.

Financement de pièces de théâtre de sensibilisation sur des sujets de société avec le collège.

Libre accès du Stade des Marmousets.

Voyage à la mer à 1 euro encadré par le secteur jeunesse.

Bureau Information Jeunesse (BIJ) intercommunal.

Aide aux projets des 15 – 25 ans (Programmation d'une nouvelle Maison

des Jeunes en lien avec VEA).

14 Sport : Favoriser une pratique sportive accessible au plus grand nombre et notamment la pratique handisport.

Obtention du label « Ville ludique et sportive » par l'État.

Développement des stages sportifs en direction du jeune public pendant les vacances scolaires.

Soutien au sport de haut niveau avec la création des contrats d'objectifs.

Réfection du city stade (Bourg).

Renforcement du soutien financier et matériel aux associations sportives locales.

Renforcement de la qualité d'accueil des usagers au sein des équipements sportifs.

Création d'un véritable parcours de santé à travers la ville.

Développement des activités parents/enfants au sein de l'École Municipale des Sports mais aussi pour nos aînés.

Le Serris running challenge.

La Fête de Planète Sport.

Pérennisation du gala Afrikan ID.

L'opération « Bougez votre été ».

Initiation au Tai Chi.

Accueil du Symposium international de handball.

Développement du Handisport.

15 Les grands projets qui vont occuper le groupe majoritaire jusqu'en 2020.

Construction prochaine d'une salle polyvalente et culturelle.

Aménagement d'une future École de danse et d'un espace multigénérationnel.

L'ouverture des Jardins familiaux.

La construction d'un équipement jeunesse.

Un jumelage européen.

La création d'une fête communale.

L'accompagnement de la phase IV de Disney en matière de logements.

Le programme de réglementation à la circulation, au stationnement et à la sécurité dans les voiries.

Merci pour votre confiance et votre soutien à toutes les actions que nous réalisons pour vous.

Une saison qui s'achève en beauté



Christelle CHOLLET



LES COQUETTES



Baptiste LECAPLAIN

Christelle CHOLLET, LES COQUETTES et Baptiste LECAPLAIN : trois spectacles complets pour finir la saison de la Ferme des Communes en beauté. En attendant la prochaine avec tout autant de talents !

Les trois derniers spectacles de la saison 2016 de la Ferme des Communes étaient placés sous le signe de l'humour avec Christelle CHOLLET le 22 avril dernier, LES COQUETTES le 13 mai et Baptiste LECAPLAIN le 27 mai. Trois spectacles différents, trois univers décalés mais qui avaient tous des points communs : avec ces artistes, pas de répit pour les zygomatiques !

Merci à Christelle CHOLET, merci aux COQUETTES Lola, Marie et Juliette, merci à Baptiste, le parrain de notre saison culturelle pour cette magnifique clôture de saison. Merci bien entendu à tous les

artistes qui sont venus cette année à la Ferme des Communes pour ces superbes moments et pour s'être prêtés aux jeux des autographes et des photos à la fin de leurs spectacles.

Merci également au public qui a répondu présent cette saison ! Avec neuf spectacles sur seize à guichets fermés et un taux de remplissage de 89 % en moyenne, la saison 2016-2017 de la Ferme des Communes a connu un véritable succès.

La qualité sera à nouveau au rendez-vous pour la saison 2017-2018 avec deux spectacles qui ont obtenu des Molières

« Ivo Livi » et « Les Chatouilles », et des talents reconnus comme Marc-Antoine LEBRET, Issa DOUMBIA, Pierre PALMADE, François-Xavier DEMAISON, Martin LAMOTTE, Claudia TAGBO, JARRY, Philippe LELLOUCHE, Christian VADIM et Willy ROVELLI. Et les spectateurs ne s'y sont pas trompés : 600 billets ont été vendus le jour de la prévente exclusive aux Serrissiens et des spectacles comme celui de Claudia TAGBO étaient déjà à moitié remplis trois jours seulement après l'ouverture de la billetterie. Alors un conseil : dépêchez-vous de prendre vos places avant qu'il ne soit trop tard !

Saison 2017-2018: la culture décolle à Serris



La culture décolle !

CULTURE

LA FERME DES COMMUNES



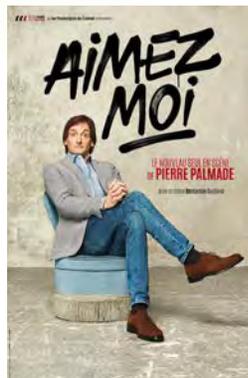
7 octobre - 24 €/19 €



21 octobre - 24 €/19 €



4 novembre - 19 €/15 €



18 novembre - 29 €/23 €



2 décembre - 29 €/23 €



16 déc. - 24 €/19 €



6 janvier - 29 €/23 €



3 février - 24 €/19 €



17 février - 29 €/23 €



17 mars - 15 €/12 €



7 avril - 24 €/19 €



5 mai - 24 €/19 €

Pour que la culture soit accessible au plus grand nombre et dès le plus jeune âge, les élus de Serris ont souhaité que, comme pour la saison 2016-2017, deux spectacles soient offerts aux écoles.



Achetez vos places directement sur www.fermedescommunes.fr

Pensez à la carte adhérent : elle vous permet de du tarif réduit pour tous les spectacles de la Ferme des Communes et des salles partenaires (File 7 à Magny le Hongre, Ferme Corsange à Bailly-Romainvilliers). Elle est en vente sur place les soirs de spectacle au prix de 10 €.

Suivez la Ferme des Communes sur [f](https://www.facebook.com/FermedesCommunes) FermedesCommunes et [@FDC_Serris](https://twitter.com/FDC_Serris) #FermedesCommunes

Ferme des Communes - 8 bd Robert Thiboust- 77 700 Serris - Tél. 01 60 43 52 00 - Tél. (les soirs de spectacles) : 01 60 43 25 21

www.fermedescommunes.fr - culture@serris.fr

L'Art de la peinture avec Toile é moi

Rencontre avec Roland CHARBONNIER, artiste peintre confirmé, qui exerce à titre professionnel depuis plus de 30 ans et est également le professeur de l'association « Toile é moi ».

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

L'association « Toile é moi » a ouvert ses portes à Serris, en septembre 2012. Depuis cette date, notre nombre d'adhérents n'a cessé de croître pour atteindre 83 aujourd'hui.

Les adhérents, apprentis peintres, débutants ou peintres confirmés, viennent affiner leurs connaissances techniques, dans une ambiance conviviale. La politique de l'atelier repose sur le concept suivant : progresser en dessin et en peinture est tout aussi important que passer un moment agréable entre amis au sein de l'atelier.

Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30, hors vacances scolaires, et le lundi soir de 19 h 30 à 22 heures. Les élèves s'inscrivent pour un ou deux cours par semaine selon leurs disponibilités. Si vous souhaitez découvrir le travail des élèves et nos événements, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook.

Quelles sont les techniques que vous enseignez ?

La diversité de l'enseignement artistique fait la richesse de cet atelier. Toutes les techniques et sujets sont donc abordés en fonction des objectifs et des envies de chacun. Ainsi nous travaillons le dessin, le pastel, l'aquarelle, l'huile, l'acrylique, sur des sujets tant figuratifs qu'abstraites. L'enseignement est personnalisé et donc adapté à chaque niveau.



Quels grands moments rythment la vie de l'association ?

Tous les ans, nous organisons une exposition des travaux des élèves réalisés à l'atelier. Notre prochaine expo aura d'ailleurs lieu le samedi 16 et lundi 18 septembre 2017 à la Ferme des Communes de Serris. L'entrée est libre, n'hésitez pas à venir découvrir les œuvres de l'atelier. Nous participons également chaque année au forum des associations de la Ville, en septembre.

Cette année, de manière exceptionnelle, nous avons organisé, en collaboration avec la mairie une soirée caritative de tableaux et dessins, spécialement réalisés pour l'occasion, au profit de l'association « En cadence » qui œuvre à l'hôpital de Jossigny pour le bien-être et confort des enfants hospitalisés. 45 tableaux ont été vendus et 2 600 euros récoltés. C'est une belle récompense pour l'investissement de tous les membres de l'association.

Un dernier mot ?

Nous invitons toute personne désireuse de suivre des cours de dessin ou peinture à participer à un cours d'essai pour découvrir l'atelier. Les portes sont toujours ouvertes aux amateurs de peinture.

Toile é moi

Maison Communale des 4 Saisons
2 rue de la Fontaine - 77 700 Serris
Tél. : 06 08 89 65 94

Facebook : [toile é moi](#)

Vous pouvez découvrir le travail de Roland CHARBONNIER sur son site, www.rolandcharbonnier.fr, ainsi que ses vidéos pédagogiques sur [youtube](#).



Une soirée caritative au profit des enfants

Vendredi 12 mai, la Ville a organisé une soirée caritative autour d'une vente de tableaux réalisés au cours de l'année par les membres de l'association « Toile é moi » au profit de l'association « En cadence ».

Cette soirée, orchestrée par Luc CHEVALIER, 1^{er} Adjoint au Maire et Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, a permis de récolter plus de 2600 euros de dons. Une belle récompense pour l'investissement dont a fait preuve la cinquantaine de membres de l'association « Toile é moi » qui ont réalisé spécialement des tableaux et dessins destinés à cette vente. Comme le souligne Roland CHARBONNIER, professeur de l'association « Toile é moi » : « Peindre c'est aussi partager et faire œuvre de générosité ».

Les fonds récoltés ont été remis à l'association « En cadence ». Celle-ci, est constituée du personnel soignant et encadrant du service pédiatrique du

Grand Hôpital de l'Est Francilien - site de Marne-la-Vallée et œuvre pour améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants. Les 2 600 euros contribueront à l'aménagement d'un lieu de repas doté d'un équipement adapté à des ateliers de cuisine thérapeutique destiné aux enfants et aux adolescents. Le but : améliorer l'accueil des enfants et des familles, promouvoir le lien entre les enfants

et utiliser le repas comme un temps convivial mais aussi éducatif, par exemple à destination des enfants diabétiques, anorexiques et drépanocytaires.

Merci au Docteur Ibrahim HAMADEH, au Docteur GARREC, à l'association « En cadence », à Alessandro BARINA et Roland CHARBONNIER et à toutes les personnes qui ont entrepris ce beau projet.



Aménagement actuel et projet d'aménagement





Le Val d'Europe invite le monde en 2025

Le territoire du Val d'Europe est candidat à l'accueil de l'Exposition Universelle de 2025 et travaille à une réponse partenariale ambitieuse pour ce projet d'envergure internationale.

Le Val d'Europe s'est officiellement porté candidat à l'accueil du site central de l'Exposition Universelle de 2025 et souhaite à ce titre accueillir les nombreux touristes au sein de la région capitale et permettre à la France de gagner ce challenge.

Le Val d'Europe et ses cinq communes représentent un territoire dynamique, jeune et international. Il connaît une croissance unique et un nombre de créations d'entreprises important. La présence de grands groupes français et étrangers, facilitée par une qualité de vie et un cadre de travail optimal, bénéficie au territoire dans le cadre de cette candidature.

L'écosystème industriel, académique et scientifique de Marne-la-Vallée est porteur de valeurs partagées avec les expositions universelles et permettra de contribuer à l'injonction à laquelle la France se propose de répondre en 2025 : « La connaissance à partager, la planète à protéger ».



Choisir le Val d'Europe pour l'implantation du site de l'Exposition Universelle, c'est aussi s'assurer de disposer d'un foncier maîtrisé et adapté de 211 hectares. Sa bonne accessibilité du site en transports en commun permettra aux visiteurs de se rendre aisément à l'Exposition Universelle depuis Paris et sa région comme pour le reste de la France et de l'Europe en

quelques heures (1er Hub TGV européen) et le monde (Aéroport Charles de Gaulle à 10 minutes via le TGV). Nos capacités hôtelières exceptionnelles seront autant d'atouts mis à disposition de la France pour la réussite de ce projet d'envergure.

L'Exposition Universelle permettra d'écrire une nouvelle page de ce territoire bâtisseur de grands projets et affirmera une centralité majeure à l'est de la métropole.

Le site français sera désigné le 12 juillet puis le dossier technique de candidature déposé le **28 septembre 2017**, officialisant la candidature de notre pays.

Découvrez le projet du Val d'Europe : www.valdeuropeagglo.fr/expo2025/



Zoom sur:
Afrikan ID



Photo : Image'in Serris

La boxe française à l'honneur à Serris

Samedi 20 mai, le gymnase Eric Tabarly de Serris a accueilli, pour la première fois, la nuit de la savate boxe française organisée par l'association Serris Val d'Europe Savate, en partenariat avec la Ville de Serris.

Près de 600 personnes sont venues assister à cet événement proposant une démonstration de l'école de boxe française et surtout 11 combats (séniors, juniors, élite A et B, masculin et féminin) dont un tournoi de savate professionnelle opposant la Team Paca à la Team Ile-de-France. En finale de ce tournoi, Ludovic NASSIBOU - champion du monde de Savate boxe française (catégorie - 70 kg) en 2015 - l'a emporté devant le meltois Marouane SIFI. Un bel événement qui a permis de promouvoir ce sport encore peu connu sur le territoire et de satisfaire les amateurs de cette discipline qui date du XIX^e siècle. Vous souhaitez pratiquer la savate ? Contactez l'association à serrisvaldeuropesavate@gmail.com ou au 06 09 38 37 99.



Le HBCVE Champion de France de N3 !

Au terme d'une saison où l'équipe des Séniors AM1 n'aura connu qu'une seule défaite en 22 matchs, le HBCVE a décroché pour la première fois de son histoire sa montée en Nationale 2 en finissant premier de sa poule ! Cerise sur le gâteau, le HBCVE est devenu champion de France de Nationale 3 en battant le club martiniquais de l'Étoile de Gondeau en finale du championnat. Félicitations aux joueurs, aux entraîneurs, aux dirigeants et à tout l'encadrement du club. Serris, plus que jamais terre de handball !



Deux montées pour le VEFC

Les féminines du VEFC ont réalisé une brillante saison en finissant premières du championnat DHR (Division d'honneur régionale). Après un parcours sans fautes, elles montent en Division d'Honneur, en ayant gagné au passage la Coupe de Seine-et-Marne !

L'équipe première senior masculine termine 3^e du championnat, avec un parcours très satisfaisant qui leur permettra d'évoluer en DSR (Division supérieure régionale) la saison prochaine. Un parcours hors du commun, puisqu'il s'agit de la troisième montée consécutive. Un grand bravo aux joueuses et joueurs du VEFC.

Un médaillé d'or aux paralympic's de Serris

Le dimanche 23 avril, le gymnase Éric Tabarly accueillait les Paralympic's. Ce projet mené par des étudiants de l'IUT de Marne-La-Vallée, en partenariat avec la Ville de Serris, proposait une sensibilisation au handisport tout en s'amusant.

Plus d'une centaine de personnes ont ainsi pratiqué le rugby fauteuil, le handibasket, le céci-foot, le tennis de table, la boccia et l'escalade, encadrées par des intervenants provenant directement du monde du handisport. Le point d'orgue de cette journée gratuite et ouverte à tous fut la démonstration d'escrime handisport avec la participation exceptionnelle de Yannick IFEBE, médaillé d'or paralympique de Rio. Toutes les recettes engendrées par la buvette de cet événement ont été reversées à l'association « Un exploit pour Lila », qui aide les enfants en situation de handicap grâce à de nombreuses manifestations sportives. Une belle journée de sensibilisation ludique qui s'inscrit bien dans le souhait des élus de faire de Serris une ville solidaire.





Une nouvelle date pour une Foire aux greniers réussie

Dimanche 21 mai, le boulevard Robert Thiboust et la place de Saria accueillent la traditionnelle Foire aux Greniers. Plus de 120 exposants ont répondu présents à ce rendez-vous ensoleillé.

Nouveauté de cette année, la Foire aux Greniers était accompagnée d'un marché aux fleurs avec la présence de Truffaut, ID Verde, l'association Serris'Balad et de la Maison des Collégiens qui proposait des éléments de décoration de jardin afin de financer leur bal de fin d'année. Les élus de Serris,

Philippe DESCROUET, Luc CHEVALIER Servais YAHOUÉDÉOU, Dominique BRUNEL et Francis TSARAMANANA ont profité de cette animation pour échanger avec les exposants et les nombreux visiteurs. L'occasion de se rendre compte que le changement de date de la Foire aux Greniers (passage de septembre à

mai) et l'animation trampoline gratuite mise à disposition par la ville aux enfants ont été très appréciés, tout comme la présence d'un food truck et l'ouverture de nombreux restaurants du bourg.

À l'année prochaine, avec le beau temps !

Deuxième sortie culturelle à l'attention des aînés

Après le succès de la première sortie culturelle à l'attention des aînés organisée en 2016 à Pierrefonds, les élus de Serris ont proposé cette année, une sortie au Château et au parc de Champs-sur-Marne, le vendredi 28 avril dernier. Une cinquantaine de Serrisiens de 65 ans et plus sont partis en car de Serris, entourés de Dominique BRUNEL, Maire adjointe et de Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller municipal pour visiter ce château caractéristique des maisons de plaisance du XVIII^e siècle construit à la demande du financier de Louis XIV. Lors de la visite guidée par un conférencier, nos aînés ont pu découvrir l'exceptionnel mobilier et les ouvrages d'ébénisterie que les chefs d'État étrangers ont pu apprécier tout au long du XX^e siècle ainsi qu'une quarantaine de pièces et d'accessoires issue de l'exposition temporaire « L'Histoire en costumes : de la Belle-Époque aux années folles (1890-1930) ». Après la visite libre du parc, nos aînés sont revenus sur Serris pour profiter d'une collation offerte par la Ville à la



Maison Marteau de Serris. Une après-midi culturelle, conviviale et gourmande pour nos aînés qui montre encore que



même si Serris est une ville jeune, c'est également une commune où il fait bon vieillir.

Initiation au Tai Chi



Samedi 3 juin, la Ville de Serris, à l'initiative d'Henri PEREZ, Conseiller municipal délégué au sport, proposait une initiation gratuite au Tai Chi en partenariat avec l'association Danse et Tai Chi de Bussy-Saint-Georges

Une quarantaine de participants, dont Luc CHEVALIER, Noura BELLILI, Mickael BODIER et Henri PEREZ ont assisté à une démonstration de l'association avant de pratiquer cet art martial ancestral chinois. À travers l'apprentissage des mouvements, du travail sur le souffle, des exercices de poussée de mains ou d'assouplissement, les nombreux participants ont pu s'initier dans la bonne humeur à cette technique corporelle destinée à tous les âges.



Nos aînés à la découverte des Pays-Bas

Après Jersey l'an dernier, destination la Hollande pour les Serrisiens de 65 ans et plus qui sont partis en voyage grâce au séjour organisé par la Ville de Serris. Trois jours de découverte, de rencontres et de bonne humeur, le tout à moindre coût.

Le lundi 12 juin, à midi, 54 aînés de Serris ont embarqué dans le bus à la découverte de la surprenante Hollande.

Beaucoup de participants pour ce voyage, grâce notamment à la tarification mise en place par les élus depuis l'année dernière (le prix du voyage est calculé en fonction du revenu fiscal de référence), ce qui permet au plus grand nombre de pouvoir profiter de ce dépaysement. Une initiative appréciée par les voyageurs comme ont pu le constater Philippe DESCROUET, Noura BELLILI et Servais YAHOUÉDÉOU qui ont accompagné nos aînés. Un bon moyen pour être au plus près des Serrisiens et être à l'écoute de leur sollicitation, que ce soit pour ce

voyage ou pour leur quotidien à Serris.

Après avoir traversé la Picardie, la Belgique et la Flandre, nos Serrisiens ont atteint les Pays-Bas et la ville de Dordrecht pour un dîner. Le lendemain, direction KINDERDIJK pour découvrir les célèbres moulins et canaux hollandais. Après ces magnifiques paysages, nos aînés se sont dirigés vers Delft, la ville natale du peintre Vermeer pour la visite de la Faïencerie Royale. Après le déjeuner, c'est Amsterdam qui attendait nos voyageurs pour une promenade en bateau et une visite guidée. La dernière journée a commencé par la découverte d'une fromagerie avec une dégustation des fameux fromages d'Edam ou Gouda qui font la réputation du Pays. Puis, direction

le port de Volendam qui a gardé tout son cachet de l'époque. Il est déjà temps de repartir pour Serris après cette escapade culturelle, gourmande et enjouée avec une seule question sur les lèvres : « Où part-on l'an prochain ? ».



L'extension du Centre Commercial inaugurée par Amir

Le mercredi 26 avril, l'extension du Centre Commercial Val d'Europe a été officiellement inaugurée en présence notamment de Philippe DESCROUET et des élus de Serris, du Député Frank RIESTER, de Claudine THOMAS représentant la Présidente de la Région Île-de-France, d'Arnaud DE BELENET, Président de Val d'Europe agglomération, de Jean-Marc JESTIN, Président du Directoire du groupe KLEPIERRE, de Marc FOURE, Président de l'Association des Commerçants du Centre Commercial Val d'Europe et de Yazid BENBIA, Directeur du Centre Commercial. Dans son discours, Philippe DESCROUET a souligné l'importance économique du Centre Commercial Val d'Europe qui attire, avec La Vallée Village, plus de 23 millions de visiteurs par an, contribuant au rayonnement de notre territoire. Il a également salué le formidable travail réalisé pour construire cette extension au-dessus des rails du TGV et la beauté architecturale de cette place des Étoiles à l'élégance et au raffinement sans pareil.

À la fin des discours, Amir, parrain de cet événement, a rejoint les officiels pour appuyer sur le bouton qui inaugurerait cette magnifique extension sous une pluie d'étoiles. Il est ensuite monté sur scène pour interpréter plusieurs chansons devant un public nombreux et enchanté par ce show case.



La Cachette Secrète : un concept innovant reconnu



Marion VIDAL a été nommée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne (située à Serris) aux Trophées 2017 du commerce, du tourisme et des services en Seine-et-Marne dans la catégorie innovation pour la création de son enseigne originale : « La Cachette secrète ». Ce nouveau concept allie une librairie jeunesse, un espace de jeux pour enfants et un salon de coiffure pour toute la famille.

www.facebook.com/lacachettesecrete/

www.lacachettesecrete.fr/

14 avenue de Saria - entrée 13 bd Robert Thiboust - 77 700 Serris

Tél. : 09 86 34 43 10



En coulisses avec Le service Urbanisme

Sous la houlette de Denis GAYAUDON, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, le service Urbanisme rassemble tout ce qui concourt à la gestion des espaces de vie des Hommes.

En mairie, le service Urbanisme a une double casquette : il est à la fois au service du public et au service de l'intérêt général, dont la collectivité est garante.

Un document de référence définit les grandes orientations politiques d'aménagement projetées sur le territoire intercommunal : il s'agit du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), disponible en ligne et géré par Val d'Europe agglomération. Ce document pose le cadre réglementaire (opposable), les conditions d'occupation du sol et les règles de construction applicables à chaque secteur communal. De plus, il transcrit une politique locale d'aménagement et traduit à l'échelle locale les règles nationales en termes d'urbanisme.

Le service accompagne les habitants dans la compréhension de ce document ainsi que sa traduction au quotidien, comme dans un permis de Construire pour une nouvelle maison.

Pour la collectivité, il est en charge de la gestion des projets municipaux (acquisition de terrains, etc.) et représente les intérêts serrisziens auprès des partenaires.

Comme les quatre autres communes du Val d'Europe, Serris est incluse dans le périmètre d'action de Disney et de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA France). Ce sont des acteurs très importants avec qui la Ville réalise des projets de grande ampleur.

Le personnel du service voit ainsi son temps réparti entre une gestion du quotidien (accueil de la population, etc.)

et un travail de fond sur les grands projets d'avenir. Parmi ces derniers :

- Le développement de la ZAC du Pré de Claye, incluant logements, parc urbain, hôtels, etc.
- La mise en place d'une véritable politique foncière, avec des acquisitions ou cessions répondant aux besoins et aux projets,
- Une réflexion continue sur le PLUI, afin d'avoir le document de prospective qui nous corresponde.

Un service sur les chapeaux de roues, dans une ville en plein développement comme la nôtre.

Le Chiffre :

265

Dossiers du droit
des sols instruits
en 2016.

Développement économique

Serris est une ville très attractive avec un fort développement et un fort potentiel. Pour garantir un développement contrôlé, le service urbanisme suit les futurs aménagements sur le périmètre communal, en lien avec le Cabinet du Maire. Ci-contre, une réunion de travail type, au sujet d'une installation conséquente à venir sur la ZAC Prieuré Ouest, le long de la route de Meaux, qui réunit le Maire, Philippe DESCROUET, le Cabinet, le service urbanisme, les acteurs économiques, l'EPA, les architectes et Disney. L'objectif : vérifier l'aspect réglementaire mais aussi opérationnel du projet pour un développement bien pensé.



Gestion du foncier

Le service urbanisme gère le foncier : l'achat, la vente, du bâti, de terrain naturel, etc. pour réaliser ses projets de développement et tout en sauvegardant le caractère unique de la Ville : une ville à la campagne où il fait bon vivre.

Ici, le service Urbanisme est en visite sur terrain, accompagné du Maire et des services techniques : en l'occurrence, il s'agit de racheter des terrains privés afin d'y réaliser des jardins familiaux. D'autres projets peuvent également concerner des rétrocessions de rues, parkings ou équipements publics.

Urbanisme réglementaire

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis ou une déclaration préalable ; et avant de les commencer, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir les informations sur le terrain.

Sylvie est en charge de la pré-instruction et du suivi administratif de ces autorisations. Elle accueille, renseigne et oriente le public, notamment les particuliers, concernant leurs demandes relatives au PLUI, aux démarches à réaliser dans le cadre de projets d'urbanisme, à la faisabilité des projets, en leur apportant un appui technique et en vérifiant les pièces et la conformité du projet.

De par les enjeux sur le territoire communal, l'État conserve la main sur les autorisations d'urbanisme qui sont donc réalisées par ses services. C'est pour cela que la Ville ne peut que pré-instruire vos projets ; sauf pour le bourg, où elle et Val d'Europe agglomération travaillent ensemble directement.

Autres facettes des missions de Sylvie : les instructions des demandes d'enseigne en lien avec le Règlement Local de Publicité (RLP), les déclarations d'intention d'aliéner, le relationnel avec les notaires et géomètres, etc.

Le saviez-vous ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Val d'Europe agglomération est l'un des tout premiers PLUI réalisés en France. Il transcrit la volonté locale d'aménagement et traduit à l'échelle locale les règles nationales d'urbanisme.

Des règles à respecter pour un été serein

Avec la venue des beaux jours, les parcs et jardins publics connaissent un succès grandissant, tandis que les propriétaires de jardins s'attaquent à l'embellissement de leur carré vert. Pour que tous les Serrisiens puissent bénéficier de ces espaces verts en toute quiétude, des règles doivent être respectées.

Les parcs municipaux et bassins sont réglementés par des arrêtés municipaux (disponibles sur [www.serris.fr/viequotidienne/prevention et sécurité/reglementations](http://www.serris.fr/viequotidienne/prevention_et_securite/reglementations)).

Il est notamment interdit dans les parcs municipaux, les espaces publics et les bassins de la commune :

- de pénétrer avec des cyclomoteurs, quads, motos et automobiles ;
- de nuire à la propreté ou à la sécurité des lieux ;
- de gêner les autres utilisateurs de ces espaces publics (bruit, comportement) ;
- de venir avec des chiens non tenus en laisse (les déjections doivent être ramassées par les propriétaires) ;
- de se baigner dans les bassins et lacs ;
- de pratiquer des activités nautiques sauf autorisation spécifique ;
- d'allumer du feu, de faire des barbecues ;



- de consommer de l'alcool ;
- de camper ou bivouaquer ;
- de pratiquer du modélisme.
- Le public doit également avoir une tenue décente et un comportement conforme aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Ces interdictions ne sont pas exhaustives.
Tout contrevenant pourra être sanctionné.



Pour les particuliers, la tonte des pelouses et l'utilisation de matériel bruyant sont uniquement autorisées :

- Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30-19 h 30
- Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- Dimanche et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00

Les déchets verts ne sont pas ramassés. Vous devez les emmener à la déchetterie. La destruction par le feu de broussailles, déchets herbeux et feuilles est interdite sur la commune. Tout contrevenant pourra être sanctionné.

Fleurissement estival

Serris a revêtu de nouveaux habits pour cet été. Les pyramides de fleurs et jardinières installées en mai par les Services Techniques colorent les rues et égayent la Ville pour la période estivale.





Philippe DESCROUET entouré des représentants des principaux acteurs de ce programme Nexity Grand Paris, Eurodisney, EpaMarne-EpaFrance, Perl, France Habitation et l'agence Arcas Architecture

Bienvenue au Belvédère

L'ensemble immobilier "Le Belvédère" a été inauguré le 20 avril. Situé rue des Scandinaves, dans le quartier du Lac, ce programme aux normes RT 2012 est constitué de 5 immeubles et a été livré de mars à septembre 2016. Il comporte 122 logements dont 20 logements sociaux et 102 appartements qui répondent au concept Villanova qui propose des services innovants comme un hall unique avec TV interactive, une salle de fitness, une chambre d'hôtes et une loge régisseur.

Un bel exemple de la qualité des réalisations sur le secteur qui participent à la satisfaction des habitants du territoire qui sont plus de 90 % à recommander le Val d'Europe.

Un réseau de stations d'écomobilité !



Val d'Europe agglomération - en partenariat avec la startup Clem' a déployé son réseau de stations d'écomobilité sur tout le territoire. Elles offrent toutes une solution de services à la mobilité partagée en complément des transports en commun : autopartage, covoiturage, recharge intelligente, informations voyageurs...

À Serris, les stations sont situées :

- 5, cours du Danube : recharge et autopartage (Véhicule électrique Renault Zoé disponible) ;
- 42, cours du Danube : ouverture prochaine ;
- 11, boulevard Robert Thiboust : recharge uniquement.

Les 11 stations du Val d'Europe, qui viennent s'ajouter aux 61 autres déjà implantées sur les territoires de Paris-Vallée de la Marne et de Marne-et-Gondoire - permettent elles aussi, le déploiement de services sur mesure sur un territoire élargi.



Taille des haies

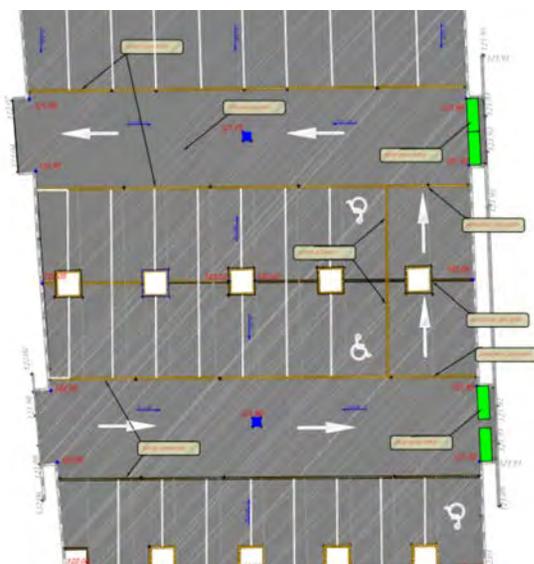
Depuis le 11 juin, la société ID Verde effectue, pour le compte des Services Techniques de la Ville, une opération de taille des haies sur la commune.



Deux parkings plus fonctionnels dans le Bourg

Du 03 juillet au 31 juillet 2017, la Ville de Serris va lancer des travaux très attendus : le réaménagement des parkings du Pressoir et la réouverture de celui de la Maison Communale des 4 Saisons (MC4S) dont la capacité va également augmenter.

Les travaux du parking du Pressoir (avenue de Saria) consistent en la réalisation d'un revêtement en enrobé sur les places de parking, ainsi que la création de trois places GIG-GIC et la mise en place d'un sens de circulation clairement identifié.



Le Parking de la MC4S (croisement route de Meaux et rue de la Fontaine) sera réouvert une fois que la création de places supplémentaires en enrobé sera réalisée. Sa capacité sera augmentée, passant de 18 à 28 places de stationnement.





Démocratie de proximité

1 2 Conseil Municipal des enfants, 3 Conseil des Aînés, 4 5 Diagnostic en marchant, 6 7 8 9 réunions de quartiers « Les Serrissiens ont la parole ».

Merci de faire avancer Serris avec nous !



Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrissien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Été 2017 : Profitez des vacances pour tous.

Comme vous avez pu le lire, les projets bâtis depuis trois ans voient le jour et permettent de faire avancer Serris, de moderniser et de rendre attractive notre commune.

L'été ne sera pas synonyme de pause dans notre action : bien au contraire. Des travaux de voirie, de marquage au sol, dans les écoles, de tailles de haies mais aussi la rénovation du parcours de santé dans le Parc des communes auront lieu grâce à l'action de notre personnel municipal et de nos prestataires habituels.

Serris est une commune qui bouge, dynamique avec un programme d'animations qui fait vivre notre ville en toutes saisons. Chaque mois est rythmé par des événements festifs, des temps forts. L'été s'annonce riche avec la première édition de l'opération « Journée à la mer pour 1 € » et ses cinq destinations ainsi que la deuxième édition de « Bougez votre été » du 12 juillet au 20 août entièrement gratuite. Ouvrir votre horizon culturel, favoriser l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre et la mixité sociale, développer les liens intergénérationnels : voilà notre motivation pour satisfaire le plus grand nombre d'entre-vous. Nous vous invitons à venir partager ces festivités que nous voulons conviviales et accessibles. Le groupe majoritaire et son maire vous souhaitent à toutes et tous d'excellentes vacances.

EN AVANT SERRIS (MINORITÉ)

Dans Le Serrissien n°98, nous avons appris que notre journal avait remporté le prix de la direction artistique (jolies photos, belles couleurs, etc.) dans la catégorie « villes de 5 000 à 10 000 habitants en Ile de France ». Force est de constater que nous n'avons pas obtenu le prix de la direction éditoriale qui récompense la qualité rédactionnelle (style, ton, syntaxe) ou encore la pertinence et la qualité des sujets (confère notre tribune de 11/2016). Pour l'anecdote, notre Maire a été le président du jury de ce concours en 2016...

Notre Maire accuse souvent l'État de se désengager, car il baisse les dotations versées à Serris. En 2014, les recettes « impôts et taxes » et « dotations et participations » représentaient respectivement 9,2 millions d'€ et 2,5 millions d'€. En 2016, ces mêmes recettes représentaient 11,9 millions (2 hausses d'impôt) et 2,1 millions (inclus les dotations de l'État). Le delta est donc de +2,7 millions (+30%) pour les impôts et de -400 000€ pour les dotations. La hausse des impôts est-elle réellement due à la baisse des dotations?

Notre Maire aime souvent répéter qu'il pèse le pour et le contre pour chaque euro de dépense supplémentaire, toujours dans l'intérêt des Serrissiens. C'est donc à sa demande que les membres du groupe majoritaire ont voté à l'unanimité, lors du conseil municipal de mai, la hausse des indemnités qui seront versées à notre Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux avec délégations. C'était donc dans l'intérêt de qui déjà?

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

VOX POPULI, VOX DEI !

Après les primaires de la droite et de la gauche, le peuple français souverain a dit stop au carriérisme d'élus de tous bords politiques, qui se croyaient indétronables. Comme républicains et démocrates, nous sommes heureux de voir qu'à la faveur du suffrage universel, les électeurs ont décidé de tourner la page d'un monde ancien.

Après analyse de la situation socio-économique difficile de notre pays du fait des politiques désastreuses mises en œuvre par toutes les tendances, nous avons fait le choix de croire au renouveau du paysage politique en soutenant le candidat en marche **Emmanuel MACRON** qui a obtenu une large victoire au soir du 7 mai 2017.

En toute cohérence, les Français viennent d'amplifier cette victoire en donnant à notre Président une écrasante majorité de députés le 18 juin 2017, ce qui permettra au nouvel exécutif d'engager immédiatement les changements tant attendus.

Notre territoire val-européen en pleine mutation, a clairement exprimé ce besoin de changement et de renouvellement. À cet égard, un **comité Val d'Europe de La République en Marche** est en place.

Pour toute information à ce sujet, pour nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter vos élus.

fatiha.guerin@hotmail.fr Tél. : 07 81 06 33 18 - i.traore@serris.fr

NOUVEAU CAMPUS

PRÈS DE CHEZ VOUS
À VAL D'EUROPE

IPSSI

ÉCOLE D'INFORMATIQUE, WEB & DESIGN GRAPHIQUE
En alternance | Diplômes reconnus par l'État de Bac à Bac+5



RER  Station Val d'Europe
14 Avenue de l'Europe
77144 MONTÉVRAIN
Tél. : 01 81 80 77 10
e-mail : catherine@ecole-ipssi.com

WWW.ECOLE-IPSSI.COM

Retrouvez-nous sur



#IPSSIMLV

Les + & Les NEWS

JUILLET ET AOÛT

ACTIVITÉS MULTISPORTS

Pour les 9-17 ans pendant les vacances scolaires.

De 9 h 00 à 12 h 00 et/ou de 14 h 00 à 17 h 30 sauf week-end et jours fériés.

Activités encadrées par des éducateurs sportifs de Val d'Europe agglomération, diplômés d'État.

Du 10 au 21 juillet : gymnase Clos du Roy à Magny le Hongre

Du 10 au 28 juillet : gymnases Lilandry à Bailly-Romainvilliers et du Bicheret à Chessy

Du 14 au 25 août :

gymnases Éric Tabarly à Serris et David Douillet à Coupvray

Gratuit.

Inscription sur place

Prévoir une photo d'identité.



Val d'Europe agglomération - Service des sports - 01 60 43 66 52 / sport@vdeaggllo.fr

Le Salon des FUTURS MARIÉS

Du Val d'Europe à Serris

23 & 24
SEPTEMBRE
2017

Gymnase Éric Tabarly
SERRIS VAL D'EUROPE

2 défilés par jour, 14h et 17h
De nombreuses animations

À GAGNER
5 000 € de bonus
AIR France
Pour les
MALDIVES

ENTRÉE
5€



JEUDI 13 JUILLET, 19 H 30

APÉRITIF RÉPUBLICAIN FÊTE NATIONALE

Hôtel de Ville

Venez célébrer la Fête Nationale à l'Hôtel de Ville avec un jazz-band et un apéritif.

Inscription obligatoire avant le mardi

11 juillet : inscriptions@serris.fr,

ou directement sur

www.serris.fr

ou au 01 60 43 52 00

Vous pourrez

ensuite poursuivre

votre soirée avec

le Bal des Sapeurs

Pompiers Caserne

de Chessy. Entrée

libre au tonneau - DJ

- Snack - Bars - Piste

de danse couverte



DU 12 JUILLET AU 20 AOÛT

BOUGEZ VOTRE ÉTÉ

Parc du centre urbain

Du 12 juillet au 20 août, du mercredi au dimanche, de 14 h 00 à 20 h 00, la Ville de Serris vous invite à la troisième édition de « Bougez votre été ! ».

Au programme chaque semaine une thématique avec des animations physiques, sportives, culturelles, créatives, scientifiques pour tout public et gratuites !

Le programme détaillé de chaque semaine est disponible sur www.serris.fr et au Parc du centre urbain.

JUSQU'AU LUNDI 28 AOÛT

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LE PÉRISCOLAIRE

Service Accueil Famille, Hôtel de Ville

Pour l'année scolaire 2017-2018.

www.espace-citoyens.net/serris

SAMEDI 9 SEPTEMBRE, 13 H - 18 H

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase Éric Tabarly

Venez rencontrer les associations partenaires de la Ville. Démonstrations et animations. Présentation de la saison culturelle et des principaux événements organisés par la Ville de Serris.

Entrée libre.



SALON DES FUTURS MARIÉS DU VAL D'EUROPE À SERRIS

Les 23 et 24 septembre 2017, de 10 h 00 à 19 h 00, gymnase Éric Tabarly

Organisé par Natagency en partenariat avec la Ville de Serris.

Réunissant près de 50 exposants sur 600 m2 de surface d'exposition, le salon offrira une vitrine complète des acteurs du mariage : des créateurs, DJ, joailliers, robes de mariées, costumes, photographes, vidéastes, décorateur, agence de voyages, gospels, maquilleuse, voiture de prestige, traiteur, lieux de réception... 2 défilés de mode chaque jour. Food trucks et restauration sur place.

Tarifs : 5 €. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Billets en vente sur place et sur www.salon-du-mariage.net

Renseignements au 06 98 04 26 01 - contact@natagency-deco.com